Carlos Fernández

Avocat
Associé

Contact details

Valence
T +34 963 28 77 93
c.fernandez@schindhelm.com

Main areas

- Faillite, insolvabilité et restructurations
- Droit des sociétés / Fusions et acquisitions
- Droit public / Construction et génie civil
- Droit maritime

Expérience

Carlos Fernández a eu sa licence en Droit à l'Université de Valencia, obtenant des notes extraordinaires et depuis 2015 il est inscrit au sein de "El Ilustre Colegio de Abogados de Valencia".

Il est entré en 2015 dans le cabinet Lozano Schindhelm.

Expertise

Carlos Fernández prête ses services aux entreprises et particuliers, que se soit au niveau national ou international lors de cas transfrontaliers notamment pour le Droit successoral, fiscal et marchand.

En ce qui concerne les litiges, il est spécialisé dans la résolution de controverses pour les champs suivants: immobilier, registre, successions et affaires. Il configure et structure les diverses stratégies de ces champs en se focalisant sur les éléments transnationaux du processus judiciaire.

Les autres champs d'expertise le concernant sont le Droit fiscal, pour lequel il design les modèles de planification fiscale relatifs aux transmissions de patrimoine ou pour les entreprises/investisseurs étrangers en Espagne. Carlos Fernandez a en plus de l'expérience dans les démarches lors d'appels (économiques/administratifs) et lors de contentieux avec les impôts.

En matière marchande (Droit des affaires) et sociétaire, il conseille les particuliers ou entreprises sur la création de sociétés, les restructurations, les successions, les crises en entreprises ou crises financières. Carlos est donc spécialisé dans le design, la révision de contrats mercantiles et dans les conditions générales des contrats.

Langues

German, English, Spanish